**Tableau des délégations consenties au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital et usage fait desdites délégations au cours de l'exercice 2023**

| | Durée de validité | Plafond | Utilisation faite de la délégation |
|---|---|---|---|
| **Délégations consenties par l'assemblée générale du 14 septembre 2023** | | | |
| Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant nominal maximum de 64 121,50 euros par voie d'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes nommément désignées (*26e résolution*) | 31 décembre 2023 | 64 121,50 euros | Le conseil d'administration, par décision en date du 14 septembre 2023, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 64 121,50 euros par l'émission de 6 412 150 actions, au prix unitaire de 10 euros. |
| Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant nominal maximum de 28 803,78 euros par voie d'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes nommément désignées (*37e résolution*) | 31 décembre 2023 | 28 803,78 euros | Le conseil d'administration, par décision en date du 14 septembre 2023, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 28 803,78 euros par l'émission de 2 880 378 actions, au prix unitaire de 10 euros. |
| Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant nominal maximum de 68 878,50 euros par voie d'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (*42e résolution*) | 31 décembre 2023 | 68 878,50 euros | Le conseil d'administration, par décision en date du 14 septembre 2023, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 150 euros par l'émission de 15 000 actions, au prix unitaire de 10 euros. |
| Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription (*53e résolution*) | 26 mois | 173 855 euros<br><br>100 000 000 euros s'agissant des titres de créance | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice 2023. |
| Délégation de pouvoir à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange (*57e résolution*) | 26 mois | 10 % du capital social tel qu'existant à la date de l'opération considérée | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice 2023. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | 100 000 000 euros s'agissant des titres de créance | |
| Délégation de compétence à consentir au Conseil en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres, sous forme d'attribution d'actions gratuites nouvelles, d'élévation de la valeur nominale des actions existantes ou d'emploi conjoint de ces deux procédés (*62e résolution*) | 26 mois | 34 771 euros | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice 2023. |
| Autorisation à donner au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce (*64e résolution*) | 38 mois | 2 607 825 actions | Le conseil d'administration, par décision en date du 14 septembre 2023, a décidé d'attribuer gratuitement 11 100 actions d'une valeur nominale de 0,01 euro l'une au profit de salariés du Groupe. |
| Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre et d'attribuer des bons de souscription d'actions (BSA) au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (*66e résolution*) | 18 mois | 2 607 825 actions | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice 2023. |
| Délégation à consentir au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne entreprise (*68e résolution*) | 26 mois | 3 % du capital social | Le conseil d'administration n'a pas utilisé cette délégation au cours de l'exercice 2023. |